



The Power to Question

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Santa Cruz Biotechnology, Inc.

Date de révision 04-sept.-2014

Version 1

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit	Pentacene
Code du produit	SC-206067
N° CE	205-193-7
Numéro CAS	135-48-8
Substance pure/mélange	Substance
Contient Pentacene	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation en recherche uniquement. Non conforme pour le diagnostic ou pour une utilisation thérapeutique.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Santa Cruz Biotechnology, Inc.	Santa Cruz Biotechnology, Inc.
10410 Finnell Street	Bergheimer Str. 89-2
Dallas, TX 75220	69115 Heidelberg, Germany
831.457.3800	+49.6221.4503 0
800.457.3801	+800.457.3801
scbt@scbt.com	europe@scbt.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec  
800.424.9300 (Within USA)  
703.527.3887 (Outside USA)

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Classification selon la directive 67/548/CEE

Symboles de danger	Xn - Nocif
Code(s) R	Xn;R22 - Xi;R36/37/38

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Pentacene  
Mention d'avertissement  
Symboles/pictogrammes

ATTENTION



Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges  
P321 - Traitement spécifique (voir Numéro d'appel d'urgence sur cette étiquette)

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)



### 2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Sans objet

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Masse molaire 278.35  
Formule C<sub>22</sub>H<sub>14</sub>

### 3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Pentacene	Present	135-48-8	100	Xn;R22 Xi;R36/37/38	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle et/ou d'administrer de l'oxygène. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Traiter les symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction



Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible  
Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.  
Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter toute formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée.  
Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE



### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Pentacene 135-48-8 ( 100 )					TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL)  
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible  
Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc.

Protection respiratoire

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique

Solide

Aspect

poudre

Odeur

Aucune information disponible

### Propriété

pH

Aucune information disponible

Point de fusion/point de congélation

372 °C

Point d'ébullition

524.7 °C

Point d'éclair

264.5 °C

Densité

1.2 g/cm<sup>3</sup>

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Limite supérieure d'inflammabilité

Aucune information disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune information disponible

Pression de vapeur

0

Densité de vapeur

Aucune information disponible

Densité

Aucune information disponible

Hydrosolubilité

Aucune information disponible

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune information disponible

Coefficient de partage

7.11

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible

Température de décomposition

Aucune information disponible

Viscosité cinématique

Aucune information disponible

Propriétés explosives

Aucune information disponible

Propriétés comburantes

Aucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Réactivité

Sans objet



## 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucune information disponible.
Sensibilité aux décharges statiques	Aucune information disponible.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Aucune information disponible.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.
---------------------	--

## 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Agents comburants forts.
------------------------	--------------------------

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition	Oxydes de carbone.
--	--------------------

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.
Toxicité aiguë inconnue	0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

#### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	500.00 mg/kg
---------------------	--------------

## Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue	100% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune information disponible.
----------	--------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucune information disponible
------------------------	-------------------------------



## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Autres Informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<u>RID / ADR</u>	<u>IMDG</u>	<u>OACI (aérien) / IATA</u>
<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe de danger subsidiaire / Étiquettes</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

##### **Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

#### Inventaires internationaux

Tous les composants du produit sont répertoriés dans les listes des Inventaires suivants

TSCA (États-Unis) : Canada (DSL/NDSL) Europe (EINECS/ELINCS/NLP)

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS (Australie)
Pentacene	X	-	X	X	-	-	-	-	-	-

X - Listé

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes /Liste Européenne des Substances Chimiques Enregistrées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS



---

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3	R22 - Nocif en cas d'ingestion R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3	H302 - Nocif en cas d'ingestion H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H335 - Peut irriter les voies respiratoires
Remarque sur la révision	Aucune information disponible.

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**